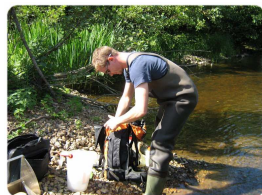


Caractérisation de la qualité des rivières : le laboratoire IANESCO à Poitiers reconnu pour ses nouvelles compétences



IANESCO, situé à Poitiers, est l'un des 1^{ers} laboratoire reconnus en France pour ses compétences concernant deux essais biologiques caractérisant la qualité des cours d'eau (IBGN-DCE et IBMR).

Cette nouvelle reconnaissance obtenue en juillet 2010 va lui permettre de développer ses activités et offrir à ses clients une assurance supplémentaire des résultats d'essais de conformité.

Qualité globale des rivières : des tests biologiques basés sur l'étude de petits animaux et de plantes

L'altération de la qualité de l'eau ou du milieu naturel est susceptible de provoquer des modifications plus ou moins importantes de la faune. Il existe différents indices permettant de caractériser biologiquement cette qualité et notamment l'IBGN (Indice Biologique Global Normalisé) et l'IBMR (Indice Biologique Macrophytique en Rivière).

L'IBGN concerne l'étude du peuplement d'invertébrés aquatiques (petits animaux type larves d'insectes, de mollusques, de crustacés ou de petits vers). L'IBMR est fondé sur l'examen des végétaux aquatiques visibles à l'oeil nu (appelés macrophytes). Leur présence est indispensable au bon équilibre de la rivière étant donné qu'ils sont la ressource alimentaire de nombreux poissons.

La détermination et le suivi régulier de ces deux indices indiquent le degré de pollution des cours d'eau.



Quand réglementation des cours d'eau rime avec accréditation des organismes d'essais

Les tests biologiques s'inscrivent dans le schéma de la directive cadre sur l'eau (circulaire DCE 2006/16 du 13/07/2006 relative à la surveillance des eaux douces de surface en application de la directive 2000/60/CE du 23/10/2000). Les protocoles à respecter sont normalisés et il est obligatoire que l'organisme les pratiquant soit reconnu par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation).

Ce comité, unique en France, a pour mission de vérifier que l'organisme d'essais respecte les protocoles en vigueur (compétence technique) mais également qu'il travaille dans le bon respect des règles de qualité (compétence organisationnelle). En d'autres termes, l'accréditation assure aux clients (Agences de l'Eau notamment) que les résultats d'essais fournis sont fiables.

« Cette nouvelle accréditation pour les IBGN (protocole DCE) et IBMR en complément de celle obtenue en 2001 pour les IBGN (protocole classique) va nous permettre d'accroître nos activités dans le domaine de l'hydrobiologie » dixit Régis BRUNET, Directeur de IANESCO.



Le laboratoire IANESCO précurseur des essais en hydrobiologie

IANESCO, association indépendante basée à Poitiers depuis presque 60 ans, est accréditée par le COFRAC (n°1-0731) et agréée par le Ministère en charge de l'écologie. Plus de 300 essais de caractérisation biologique des cours d'eau sont effectués par an. Ses conseils, particulièrement appréciés par ses clients, constituent l'une de ses forces.

*A propos de IANESCO : laboratoire de 67 personnes, situé à Poitiers dans des locaux neufs de 2600 m², équipé des derniers outils analytiques de pointe (HPLC-MS-MS, ICP-MS, GC-MS...). Prestations de prélèvements, analyses, conseils et études dans 2 domaines d'activités : **environnement** (eau, air, sol, déchet, boue, sédiment) et **matériaux au contact des aliments** (plastique, papier, céramique, verre, caoutchouc...).*

Contact presse : Annaïck PAPE – a.pape@ianesco.fr – 05-49-44-76-29 – www.ianesco.fr